



CONVOCATION
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 MAI 2025
DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

le mardi 6 mai 2025, à 20h00

à la Halle polyvalente, à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2024
2. Comptes de résultat et d'investissements 2024
 - lecture des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
3. Investissement complémentaire 2025 et rapport de la Commission financière, décision spéciale sur :
 - Remplacement du mobilier scolaire des classes 3H à 8H CHF 120'000.00
4. Mise à jour du règlement communal de police - Approbation
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal (www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents étant à disposition, ils ne seront pas relus en assemblée, de même que le PV de l'assemblée du 12.12.2024 puisque publié dans le bulletin communal.

Le Conseil communal